



Etaient présents :

- BRUYELLE Jean-Charles, Président de la CT « Gestion de la Ressource »
- CHERIGIE Valérie, Directrice du Symcéa
- GALLET Alexandre, animateur
- GILLE Yves, Président du Symcéa
- FOURCROY Philippe, Président de la CT « Risques »
- TETARD Ghislain, Président de la CLE
- DRAIN Blandine, présidente de la CT « Communication »

Etaient excusés :

Ordre du jour :

- Bilan des réunions
 - CLE
 - Réunion publique zones humides
- Stratégie
 - Bilan des objectifs de mise en compatibilité par thématique
 - Réunion des commissions thématiques
- Sorties terrain à venir
 - Adopta
 - Zones humides



Remarques et discussions :

Bilan de la CLE :

La salle de Ligny-sur-Canche semble un peu éloigné du littoral. Nous essaierons de recentrer les réunions désormais.

La décision a été prise de relancer les membres de la CLE sans nouvelles :

- Les maires seront relancés via un courrier avec une copie à l'AMF (puisqu'ils représentent l'AMF)
- L'ARS sera relancée avec une copie au préfet de Région

La CCI est intéressée pour plus s'impliquer dans la CLE. Un représentant sera présent dans un premier temps puis un élu s'il accepte.

Pollutions diffuses :

Il faut que la CLE soit ambitieuse sur ses propositions.

Les efforts des agriculteurs n'ont pas été assez ambitieux ces dernières années.

Le temps de transfert du sol vers la nappe est très variable sur le territoire. Par exemple sur l'Aire d'Alimentation de Captage d'Airon-St-Vaast le temps de réponse est très rapide.

Il faudra axer les actions sur la valorisation des bonnes pratiques et prouver aux agriculteurs que le modèle de leurs pratiques est rentable. Il faut valoriser les agriculteurs qui ont fait des efforts importants sur les intrants.

Gestion des eaux pluviales urbaines :

Il faut une coordination entre le département et les communes. Il faut qu'à chaque réfection de voirie, les services se coordonnent pour améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines. On pourrait penser à une charte des eaux pluviales urbaines

Eau potable :

Pour l'eau potable, on peut aussi se baser sur des retours d'expérience comme le Syndicat d'eau potable des vallées du Gy et de la Scarpe.

Risques :

Les prairies stratégiques ne pourront être uniquement qu'un seul porté à connaissance, il faudra y inscrire une règle ou une disposition pour la préservation de ces dernières. On pourrait aussi identifier les secteurs où la plantation de prairie pourrait être intéressante.

Le Symcéc va recruter un agent pour une expérimentation d'un an pour l'amélioration des pratiques agricoles. La CLE s'appuiera sur cet agent pour trouver des solutions.

Il faut réintégrer la notion de zones naturelles d'expansion de crues dans le SAGE puisqu'elle n'a pas pu être intégré dans le PAPI.

D'autres solutions que les haies et les fascines sont possibles. La rencontre avec l'ADOPTA et le maire d'Erchin pourrait donner des idées sur d'autres réalisations possibles pour limiter le ruissellement. Le SDAGE demande surtout de se baser sur les solutions fondées sur la nature.

Milieux aquatiques :

Il faut plutôt se concentrer sur les priorités à l'intérieur du plan de gestion.

On pourrait penser à se fixer un objectif d'atteinte du très bon état et cela passe avant tout par l'hydromorphologie.

Pour enlever les espèces exotiques envahissantes (EEE), les protocoles sont très lourds et complexes. On pourrait limiter leur prolifération en passant par une information auprès des habitants.

Objectifs 2022 :

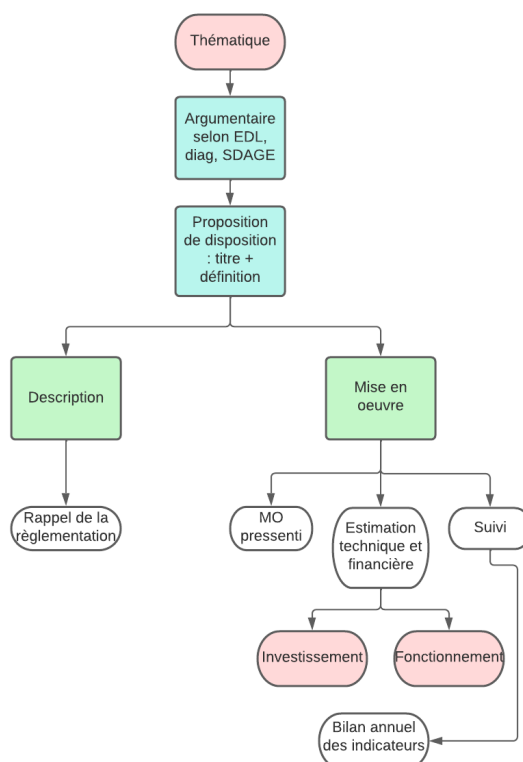
Les ZEE :

Pour les ZEE, nous présenterons la méthode ainsi que les résultats à la CLE. Nous prévoyons un groupe technique sur ces ZEE courant avril.

La CLE pourrait regrouper les demandes de mise en conformité des installations d'ANC pour un financement de l'Agence de l'eau avant l'échéance du 11^{ème} programme.

Méthode pour les CT

Il faut que les experts soient source de propositions et s'appuyer sur des retours d'expériences. Les propositions de solutions doivent permettre de répondre à notre objectif général.



Il sera possible d'avoir plusieurs indicateurs de suivi par disposition.



Il sera peut-être difficile d'avoir un indicateur pour chaque disposition.

Sorties terrains :

Eaux pluviales urbaines avec l'ADOPTA

La sortie est pour l'instant prévue le 17 mai. Nous attendons la confirmation du maire d'Erchin, sinon nous proposerons d'autres dates : 20, 24 ou 27 mai.

Le programme sur une demi-journée :

- Visite du showroom : techniques de gestion intégrée des eaux pluviales urbaines.
- Visite de la commune d'Erchin : Techniques de gestion intégrée des eaux pluviales urbaines ET rurales

Il sera possible d'effectuer une présentation en salle sur Erchin

Zones humides avec le CEN

La sortie se déroulera le 24 juin à Beaurainville pour la partie Canche

Prochaines réunions :

Fait à _____ Le _____

Monsieur TETARD Ghislain, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche